



157213 - La meilleure expression à utiliser pour présenter ses condoléances

question

Existe-t-il une formule consacrée à utiliser dans la présentation des condoléances ?

résumé de la réponse

La présentation de condoléance vise à inciter l'éprouvé à rester endurant. Il n'existe pas de formule consacrée pour les exprimer. Cependant, il est préférable d'employer les termes utilisés par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) en la circonstance en disant par exemple : « Certes, c'est à Allah qu'appartient ce qu'Il a pris comme Lui appartenait ce qu'Il avait donné. Pour Lui, tout a un terme. Restez endurant pour Lui complaire. » Une autre expression consiste à dire : « Puisse Allah amplifier votre récompense, vous inspirer une belle consolation, pardonner votre mort, vous inspirer l'endurance et amplifier pour vous et pour nous la récompense obtenue grâce à l'endurance.

la réponse favorite

Louange à Allah.

La présentation de [condoléance](#) vise à inciter l'éprouvé à rester endurant. Il n'existe pas de formule consacrée pour les exprimer. Cependant, il est préférable d'employer les termes utilisés par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) en la circonstance en disant par exemple : « Certes, c'est à Allah qu'appartient ce qu'Il a pris comme Lui appartenait ce qu'Il avait donné. Pour Lui, tout a un terme. Restez endurant pour Lui complaire. »

L'imam Chafiie (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « La présentation de [condoléances](#) n'est l'objet d'aucune formule consacrée. Voir *al-Umm* (1/317)



Ibn Qoudamah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Nous ne sachions aucune formule consacrée réservée la présentation de [condoléances](#). »

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Aucune formule consacrée n'est à utiliser pour présenter ses condoléances. Il suffit que le musulman choisisse les termes qu'il juge appropriés comme : « Puisse Allah vous inspirer une belle consolation, alléger votre épreuve et pardonner votre mort, si le mort était un musulman. » Extrait du recueil des avis juridiques consultatifs (13/380)

Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « On adresse à la famille éprouvée des propos de nature à les consoler , à alléger leurs souffrances et les amener à rester endurant en s'inspirant de ce qui a été reçu du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) si on le sait. Autrement, on prononce des propos décents, appropriés et conformes à la loi. » Extrait de *ahkaam al-djanaize* (1/163)

Toutefois, il est préférable de dire à l'éprouvé les mêmes propos adressés par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à sa propre fille : « Certes, c'est à Allah qu'appartient ce qu'Il a pris comme Lui appartenait ce qu'Il avait donné. Pour Lui, tout a un terme. Restez endurant pour Lui complaire. » (Rapporté par al-Boukhari (1284) et par Mouslim (923)

On lit dans *al-Djawharah* (1/110) : Voici l'expression à employer dans la présentation de condoléances : « Puisse Allah vous inspirer une belle consolation, alléger votre épreuve et pardonner votre mort. » Plus belle encore est l'expression adressée par le Prophète à sa fille qui avait perdu son enfant : « Certes, c'est à Allah qu'appartient ce qu'Il a pris comme Lui appartenait ce qu'Il avait donné. Pour Lui, tout a un terme. Restez endurant pour Lui complaire. ».

Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Il est vrai que ladite formule était employée dans le cas d'une personne en train de mourir, mais son emploi pour une personne morte n'est resté pas moins pertinente. C'est pourquoi an-Nawawi dit dans *al-Adhkaar* et ailleurs : « Ce hadith contient la meilleure formule à utiliser pour présenter des condoléances. » Extrait de *ahkaam al-Djanaize* (1/164)



Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « La meilleure formule à employer pour présenter des condoléances est celle adressée par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à sa propre fille . Ensuite, il a cité le hadith ci-dessus indiqué. Plus loin , il dit : « S’agissant des propos répandus au sein des gens comme : « Puisse Allah amplifier votre récompense, vous inspirer une belle consolation et pardonner votre mort. », des ulémas les ont choisis. Mais les propos apportés par la Sunna restent bien meilleurs. » Extrait du recueil des avis juridiques consultatifs (17/339)

Allah le sait mieux.